CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E173220** **VALABLE JUSQU'AU** **14/05/2027**

ÉDITÉ LE 13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/2012

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2012b00174

Siret : 750 414 617 00019

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5001174 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5361634204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5361634204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : PEINTURE DE CAUX

691 AVENUE DE L'INNOVATION
ZONE ARTISANALE
76210 ST JEAN DE LA NEUVILLE

Téléphone : 02 32 65 68 10 **Fax :**

Portable : 06 76 48 90 03

Responsabilité légale :
VALCAMA HOLDING (952 617 520) / LEBRET MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / LEBRET MATHIEU DENIS PRÉSIDENT

Site Internet : www.peinture-de-caux.fr

E-mail : mathieu@peinturedecaux.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 466 985 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)		03/02/2026
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		03/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/02/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.